



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 12

LOCTITE 3491 UNLB 1L BTL

No. FDS : 153581

V004.1

Révision: 17.08.2011

Date d'impression: 23.08.2011

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

LOCTITE 3491 UNLB 1L BTL

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisation prévue:

Adhésif polymérisant par exposition au rayonnement UV

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (DPD):

Xi - Irritant

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Xi - Irritant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

N - Dangereux pour

l'environnement

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Éléments d'étiquetage (DPD):N - Dangereux pour
l'environnement

Xi - Irritant

**Phrases R:**

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient:

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle,

Méthacrylate d'Hydroxypropyle,

[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane

Autres dangers:

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Description chimique générale:**

Adhésif UV

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	227-561-6	30- 60 %	Irritation oculaire 2 H319 Irritation cutanée 2 H315 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H335
Méthacrylate d'isobornyle 7534-94-3	231-403-1	1- 10 %	Irritation oculaire 2 H319 Irritation cutanée 2 H315 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H335
Acide acrylique 79-10-7	201-177-9	1- 5 %	Toxicité aiguë 4; Oral H302 Corrosion cutanée 1A H314 Liquides inflammables 3 H226 Toxicité aiguë 4; Cutané H312 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Toxicité aiguë 4; inhalation H332
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	212-782-2	1- 10 %	Irritation oculaire 2 H319 Irritation cutanée 2 H315 Sensibilisateur de la peau 1 H317
[3-(2,3- Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane 2530-83-8	219-784-2	1- 5 %	Lésions oculaires graves 1 H318

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau. Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	227-561-6	30 - 60 %	Xi - Irritant; R36/37/38 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
Méthacrylate d'isobornyle 7534-94-3	231-403-1	1 - 10 %	N - Dangereux pour l'environnement; R51/53 Xi - Irritant; R36/37/38
Acide acrylique 79-10-7	201-177-9	1 - 5 %	Xn - Nocif; R20/21/22 R10 C - Corrosif; R35 N - Dangereux pour l'environnement; R50
Méthacrylate d'Hydroxypropyle 27813-02-1	248-666-3	1 - 5 %	Xi - Irritant; R36, R43
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	212-782-2	1 - 10 %	Xi - Irritant; R36/38 R43
[3-(2,3- Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane 2530-83-8	219-784-2	1 - 5 %	Xi - Irritant; R41

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours:****Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Prendre en considération les effets possibles liés à une source UV défectueuse (radiations dispersées, ozone).

Contact avec la peau:

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
En cas de malaise consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:****Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Néant
Oxydes de carbone.

Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Mesures d'hygiène:

- De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.
- De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21 °C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Adhésif polymérisant par exposition au rayonnement UV

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

- Valable pour
 - France
- Base
 - France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
ACIDE ACRYLIQUE 79-10-7	10	30	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
ACIDE ACRYLIQUE 79-10-7	2	6	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Contrôles de l'exposition:**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Les sources de rayonnement UV devront être conçues, installées et utilisées de façon à ce qu'aucune radiation directe ou indirecte ne puisse atteindre la peau et les yeux

Protection respiratoire:

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée. Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

- Porter des lunettes.

Protection du corps:

- Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	liquide Clair
Odeur	caractéristique
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	> 148,0 °C (> 298.4 °F)
Point d'éclair	> 93 °C (> 199.4 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable

Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (ρ)	1,0500 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Légère
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Réaction avec des acides forts.
Réagit avec les oxydants forts.

Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Protéger contre la lumière solaire.

Matières incompatibles:

Il n'y a pas de données.

Produits de décomposition dangereux:

oxydes de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Irritant pour les voies respiratoires.

Irritation de la peau:

Il est irritant et sensibilisant pour la peau

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	LD50 LC50 LD50	> 5,3 mg/l	oral inhalation dermal		rat rat lapins	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity) OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity) OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	non irritant	24 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	non sensibilisant	Test Buehler	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acide acrylique 79-10-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
Méthacrylate de 2- hydroxyéthyle 868-77-9	négatif positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test) Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay) OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	Le potentiel mutagène ne peut donc être exclu.	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	Le potentiel mutagène ne peut donc être exclu.			souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	NOAEL=500 mg/kg	oral: non spécifié	28 d	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane 2530-83-8	NOAEL=0,225 mg/kg	Inhalation	14 d	rat	OECD Guideline 412 (Repeated Dose Inhalation Toxicity: 28/14-Day)

SECTION 12: Informations écologiques**Informations générales:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombres études toxicologi- ques	Temps d'expositio- n	Espèces	Méthode
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	EC50	1 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	IC50	4,2 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Méthacrylate d'isobornyle 7534-94-3	LC50	1,79 mg/l	Fish	96 h		OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Méthacrylate d'isobornyle 7534-94-3	EC50	1,1 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Acide acrylique 79-10-7	LC50	27 mg/l	Fish	96 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Acide acrylique 79-10-7	EC50	47 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Acide acrylique 79-10-7	EC50	0,04 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Méthacrylate d'Hydroxypropyle 27813-02-1	LC50	493 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus melanotus	
Méthacrylate de 2- hydroxyéthyle 868-77-9	LC50	227 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Méthacrylate de 2- hydroxyéthyle 868-77-9	EC50	380 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Méthacrylate de 2- hydroxyéthyle 868-77-9	EC50	345 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
[3-(2,3- Époxypropoxy)propyl]triméth oxysilane 2530-83-8	LC50	55 mg/l	Fish	96 h	Cyprinus carpio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
[3-(2,3- Époxypropoxy)propyl]triméth oxysilane 2530-83-8	EC50	473 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
[3-(2,3- Époxypropoxy)propyl]triméth oxysilane 2530-83-8	EC50	255 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Persistence et dégradabilité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
-----------------------------------	----------	---------------------------	---------------	---------

Acrylate d'isobornyle 5888-33-5		aucune donnée	72,9 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Méthacrylate d'isobornyle 7534-94-3			26,8 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Acide acrylique 79-10-7	facilement biodégradable	aérobie	81 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Méthacrylate d'Hydroxypropyle 27813-02-1	facilement biodégradable	aérobie	94,2 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	facilement biodégradable	aérobie	98 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane 2530-83-8		aérobie	37 %	OECD Guideline 301 A (new version) (Ready Biodegradability: DOC Die Away Test)

Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	4,21					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
Acide acrylique 79-10-7	0,46				25 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
Méthacrylate d'Hydroxypropyle 27813-02-1	0,97					

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets:**

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	90
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornyle acrylate)
Code tunnel:	(E)

Transport ferroviaire RID:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	90
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornyle acrylate)
Code tunnel:	

Navigation intérieure ADN:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornyle acrylate)

Transport maritime IMDG:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
No UN:	3082
Étiquette:	9
EmS:	F-A ,S-F
Substance marine nocive:	Polluant marin
Nom d'embarquement correct:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Isobornyl acrylate)

Transport aérien IATA:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Instruction de paquetage (passager)	964
Instruction de paquetage (frêt)	964
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom d'embarquement correct:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Isobornyl acrylate)

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Teneur VOC (2004/42/EC)	< 5,00 % (Comme défini dans la directive européenne 2004/42/EC)
----------------------------	---

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies professionnelles:	65
--	----

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R10 Inflammable.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R35 Provoque de graves brûlures.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.